



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail

\*\*\*\*\*

**AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS**

## **Conférence de presse conjointe ANE - MINUSCA**

*Bangui le 02 avril 2025*

*Base logistique de la MINUSCA*

### **Déclaration liminaire de l'ANE**

*Présentée par le M. Davy YAMA, Commissaire électoral, Président de la Commission finances*

#### **Mesdames et Messieurs les journalistes**

Notre rencontre de ce matin intervient au terme des opérations de révision du fichier électoral en vue des prochaines élections locales et générales dans notre pays. Nous sommes arrivés à la fin d'une activité de terrain dont la deuxième phase, officiellement lancée le 11 mars 2025, a pris fin le 24 mars dernier dans la majorité des centres.

Cette phase concernait l'aire opérationnelle 2 comprenant 9 préfectures, et l'aire 3 composée des électeurs de la diaspora répartis dans quinze pays, et quelques centres non ouverts dans quatre préfectures au cours de la première phase couvrant l'aire 1. Il est utile de rappeler ici que l'Autorité Nationale des Elections, avec l'appui de nos partenaires notamment la MINUSCA et le PNUD, a lancé le processus de révision du fichier électoral, le 24 novembre 2024.

Alors que la quasi-totalité des centres ont clôturé les opérations, et que la plupart des équipes et du matériel déployés dans les différentes régions ont regagné le Centre de Traitement des Données (CTD) de l'ANE à Bangui, il nous semble essentiel de partager avec vous un bilan d'étape et d'échanger avec vous avant la phase suivante.

#### **Mesdames et messieurs ;**

Le point que nous faisons ce jour prendra en compte plusieurs aspects :

- Le déroulement des opérations de collecte des données sur le terrain ;
  - La réception des tablettes ;
  - L'extraction et la centralisation des données des électeurs ;
  - Les questions liées à la sécurisation des opérations ;
  - Et enfin les étapes suivantes visant à générer les listes électorales provisoires et définitives.

De façon générale, l'ANE se réjouit et se félicite des conditions satisfaisantes du déroulement des opérations de révision du fichier des électeurs dans les 1 500 centres d'inscription. En dépit des

contraintes logistiques et des défis sécuritaires, plus de 99 % des centres d'inscription prévus ont ouvert et ont effectivement enregistré de nombreux électeurs.

Ce taux témoigne, d'une part, de l'engagement effectif de l'ANE à finaliser la deuxième phase de l'inscription des électeurs conformément au calendrier électoral et d'autre part, l'expression de l'adhésion et de la confiance des populations centrafricaines dans les mesures de sécurisation prises par l'ANE, le Gouvernement, la MINUSCA et tous les acteurs impliqués.

Les tablettes déployées sont en cours de récupération au niveau du Centre de Traitement des Données (CTD) depuis le 25 mars dernier. Le bilan des données que nous avons compilées sur le retour des tablettes, est déjà un motif de satisfaction dont nous tenons à féliciter tous les acteurs qui ont contribué au succès desdites opérations.

A la date du 31 mars 2025, le bilan sommaire se présente comme suit :

- Des 50 centres d'inscription non ouverts dans l'aire 1, nous avons récupéré toutes les tablettes. Il faut préciser qu'un centre n'a pas ouvert. L'extraction des données a déjà été faite sur 96% de ces tablettes ;
- De l'aire 2, sur les 1 422 centres d'inscription, le CTD a déjà réceptionné 1 138 tablettes soit 80% et l'extraction des données est déjà effective sur 1 087 tablettes soit 76,4% ;
- Au compte de l'aire 3, sur les 28 centres d'inscription, le CTD a déjà réceptionné 17 tablettes soit 60,7% et l'extraction des données est effective sur les 16 reçues soit 57,1%.

Ces chiffres devraient connaître une évolution en fonction des dernières tablettes que le CTD recevra et des données complémentaires attendues.

Nous devons le déroulement satisfaisant des opérations de révision du fichier électoral à plusieurs facteurs, évoqués ci-après de façon non exhaustive :

- Premièrement, grâce aux efforts conjugués de l'ANE, du Gouvernement, de la MINUSCA et du PNUD, les agents et le matériel ont pu être déployés dans l'ensemble des préfectures concernées au plan national ainsi qu'à l'étranger, permettant l'ouverture des centres d'inscription conformément au calendrier électoral, malgré quelques retards observés dans certaines localités. Le soutien logistique apporté, en particulier par la MINUSCA, s'est avéré indispensable à la réussite de l'opération.
- Deuxièmement, il y a lieu de saluer l'étroite collaboration entre l'ANE, les FACA, les FSI, la MINUSCA et le Gouvernement dans le cadre du Plan intégré de Sécurisation des Elections (PISE). Les leçons tirées de la première phase de la révision du fichier électoral ont permis un renforcement de la planification et de la coordination de l'accompagnement sécuritaire. Il convient de rappeler que le 26 février dernier, le Comité national de sécurisation des élections s'était réuni et avait formulé des recommandations dont la mise en œuvre a été d'une importance déterminante.

Il importe de souligner que les FACA, les FSI et la MINUSCA ont déployé des efforts exceptionnels pour la sécurisation. En effet, les mesures anticipées prises dans les zones sensibles afin de les stabiliser en amont des opérations de l'ANE ont été payantes. Ils ont

également assuré un accompagnement sécuritaire efficace pendant les opérations, sous la coordination du groupe de travail de sécurisation des élections au niveau national et les Comités préfectoraux de sécurisation des élections, présidés par les gouverneurs et préfets au niveau local. A cela se sont ajoutés des efforts financiers exceptionnels du Gouvernement pour doter les FACA et les FSI des moyens nécessaires pour accompagner efficacement l'ANE, aux côtés de la MINUSCA.

**Mesdames et messieurs ;**

A l'étape actuelle, l'ANE reste concentrée sur la centralisation des données des électeurs dans le serveur dédié à cette fin. Cette phase de centralisation constitue une partie des opérations de traitement desdites données qui sera complétée par le dédoublement, l'adjudication, la radiation des enregistrements multiples. C'est à l'issue de ces différentes étapes que seront générées les listes électorales provisoires qui seront affichées en vue des réclamations éventuelles. Puis suivra la publication de la liste définitive qui servira au déroulement des scrutins à venir.

Selon le chronogramme établi par l'ANE dans le cadre de la révision, la publication de la liste électorale définitive est prévue pour le 29 mai 2025.

Il en ressort que les données statistiques relatives aux opérations de révision du fichier électoral ne seront disponibles qu'après la mise en œuvre de toutes ces opérations techniques. Nous sommes à pied d'œuvre et les conduisons de façon diligente. Nous vous promettons d'ores et déjà que vous en serez informés dans les meilleurs délais.

Avant de conclure ces propos liminaires, nous tenons à rappeler l'engagement, voire la détermination, de l'ANE à conduire le processus électoral en cours, dans la transparence et l'inclusion.

Nous réitérons nos remerciements à tous les acteurs qui ont contribué au bon déroulement des opérations passées.

Nous saisissons enfin la présente occasion, pour convier toutes les populations et tous les groupes sociopolitiques centrafricains à se mobiliser et s'impliquer davantage dans la dynamique d'élections démocratiques dans notre pays.

Merci pour votre attention.